

Des enseignants sans formation professionnelle : quel avenir scolaire pour vos enfants ?

Le ministère vient de communiquer le 13 novembre 2009 ses premières propositions pour la réforme du recrutement et de la formation des enseignants.

Ecole primaire

Les professeurs des écoles seront désormais formés à l'université dans des masters (bac +5) essentiellement basés sur une seule, ou dans le meilleur des cas, deux disciplines scolaires (français et mathématiques).

Or, les professeurs des écoles enseignent non pas deux mais une dizaine de disciplines. Quand seront-ils formés aux huit autres, indispensables pour les apprentissages de base : histoire, géographie, langue vivante, sciences expérimentales et technologie, éducation physique et sportive, éducation musicale, arts plastiques, éducation civique, dont certaines n'ont pas été travaillées depuis le collège ?

**Faut-il comprendre que ces disciplines n'ont plus leur place à l'école ?
Quand aborderont-ils les spécificités de l'enseignement en classes maternelles ?**

Collège et lycée

Les enseignants des collèges et des lycées seront eux aussi formés dans des masters correspondant ou non à leur discipline, afin d'acquérir le plus haut niveau scientifique possible, en excluant la formation professionnelle qui ne sera abordée que sous la forme de quelques stages, non obligatoires avec un encadrement et une préparation minimum.

Comment les jeunes enseignants feront-ils face à la gestion de la classe, à l'hétérogénéité des élèves, aux difficultés d'apprentissage, aux problèmes de discipline, à l'éducation citoyenne ?

Pour tous

Les stages en établissements scolaires ne seront pas obligatoires et n'interviendront pas dans les épreuves du concours.

Les lauréats des concours de recrutement seront dotés d'un haut niveau de connaissance scientifique, mais n'auront, pour beaucoup d'entre eux, jamais vu un élève et n'auront jamais été confrontés à la gestion d'une classe.

Avec cette réforme, toute formation professionnelle des enseignants est niée.

On ne naît pas coiffeur, médecin, avocat, ou enseignant, on le devient.

Le métier d'enseignant serait-il le seul qui ne s'apprenne pas ?

C'est d'une formation réellement universitaire, mais aussi professionnelle pour les enseignants dont notre société a besoin.

Si ces propositions étaient maintenues en l'état, la formation des enseignants et des conseillers principaux d'éducation dans notre pays deviendrait quasiment inexistante, fragilisant les professeurs débutants au détriment de l'éducation des élèves.